ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026 / CSA-M

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET SES OPÉRATEURS, C'EST VOUS.

ENSEMBLE, DONNONS DU SENS À NOTRE MINISTÈRE ET SES OPÉRATEURS

En décembre prochain, vous élirez vos représentants au Comité social d'administration ministériel (CSA-M). Dans un contexte de transformations permanentes, de tensions budgétaires, de réductions d'emplois et de réorganisations, **votre vote est déterminant** pour défendre les agents de tous les secteurs du MAASA et de ses opérateurs.

La CFDT Agriculture et **la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques** défendent un ministère technique fort, des missions reconnues, des moyens adaptés et des rémunérations justes. Elles s'opposent au dénigrement des fonctionnaires et défendent les savoir-faire des agents.

DES RÉSULTATS CONCRETS

01

RÉMUNÉRATION ET POUVOIR D'ACHAT

- **Indemnité de gestion de crise (IGC)** mise en place à compter du 5 janvier 2024 ; défense de son versement aux agents des SEA et mobilisés face à la DNC.
- Participation au Pacte enseignant 2023 : revalorisation des enseignants et CPE de l'enseignement technique agricole.
- Soutien à la **revalorisation de l'IFSE** en 2025.
- Interventions sur le CIA, les grilles indiciaires, les indemnités et les sujétions particulières.
- **Engagement de l'administration à rapprocher les rémunérations des contractuels** de celles des fonctionnaires.

02

PROTECTION SOCIALE, SANTÉ ET SOLIDARITÉ

- Signature de **l'accord ministériel de protection sociale complémentaire (PSC) santé** du 22 mai 2024 ; extension aux opérateurs.
- Négociation de **l'accord égalité professionnelle femmes-hommes** et diversité, signé en 2024.
- Défense et obtention de l'accès à la PSC du MAASA pour les personnels de l'IFCE.

03

MOBILITÉ ET PARCOURS PROFESSIONNELS

- **Obtention d'un site de mobilité** recensant les postes publiés au fil de l'eau pour les agents du MAASA, y compris dans l'enseignement agricole.
- **Amélioration des règles d'avancement à la classe exceptionnelle** et révision des LDG.
- Gestion déconcentrée des contrats de moins de six mois pour faciliter leur prise en charge.
- **Révision du statut d'emploi des directeurs d'établissement** et du recrutement des directeurs contractuels de centres de formation.
- Défense de l'expertise et alerte sur la perte de compétences techniques.

04

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Mise en place d'un baromètre social ministériel pour mesurer le ressenti des agents.
- **Défense du télétravail** : règles équitables, droits préservés et prise en compte des situations exceptionnelles (incendies, pollutions, canicules).
- Négociation de l'accord de méthode QVCT ; non-validation par la CFDT en 2025, en raison du traitement inéquitable des agents en DDI.
- Prévention des risques professionnels, de l'usure et des surcharges de travail.

05

RECONNAISSANCE DES MÉTIERS

- Réforme des modalités d'avancement à la classe exceptionnelle, particulièrement importante pour les enseignants.
- **Défense de la recherche agronomique, scientifique, agricole et vétérinaire**, de ses moyens et de ses personnels.
- Défense des missions régaliennes face aux transferts de personnels et au recours à des prestataires privés.

06

DIALOGUE SOCIAL

- Représentation CFDT maintenue au niveau national, consolidée en région et renforcée dans certains établissements publics.
- Participation à la mise en place des CSA, formations spécialisées et instances de l'enseignement agricole.
- Dialogue constructif et dénonciation de ses dégradations lorsqu'elles sont constatées.

CE QUE NOUS FERONS DE VOTRE VOTE

NOTRE MÉTHODE : ARGUMENTER • NÉGOCIER • RENDRE COMPTE

Pas de blanc-seing aux réorganisations. Pas de promesses sans calendrier. Pas de dossiers oubliés.

MIEUX RÉMUNÉRER ET RECONNAÎTRE DURABLEMENT

- **Obtenir des augmentations générales** et une revalorisation régulière du point d'indice.
- Revoir les grilles pour garantir une progression salariale pendant toute la carrière.
- **Poursuivre la revalorisation de l'IFSE** et réduire les écarts injustifiés entre corps, catégories et filières ; reconnaître l'expertise et les fonctions techniques.
- Améliorer le CIA, la NBI, les primes techniques et la compensation des sujétions (astreintes, remplacements en abattoir…).
- Mieux reconnaître les personnels administratifs, techniques et de vie scolaire.

DONNER DES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Obtenir des taux de promotion plus favorables et une répartition équitable des avancements.
- Développer les requalifications : catégorie C vers B et B vers A.
- **Faciliter les mobilités géographiques et fonctionnelles** entre services, établissements et administrations.
- **Rendre les procédures de mobilité lisibles**, transparentes et accessibles.
- Lutter contre la précarité contractuelle : accès au CDI et possibilités de titularisation.
- **Renforcer les moyens humains et numériques des RH** pour fiabiliser les carrières et la paie.

AMÉLIORER LE TRAVAIL AU QUOTIDIEN

- **Relancer un accord QVCT ambitieux** couvrant le ministère, les DDI et les opérateurs.
- Prévenir les risques psychosociaux et les surcharges de travail.
- **Renforcer la prévention**, la médecine du travail et les formations, notamment au management.
- **Reconnaître la pénibilité, l'usure professionnelle** et l'allongement des carrières.
- Prévenir et combattre violences, agressions et incivilités.
- Adapter les organisations aux métiers, aux outils numériques et à l'IA.

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- **Faire de la transition écologique un sujet transversal** du dialogue social.
- Former les agents aux enjeux climatiques, environnementaux et agroécologiques et accompagner les évolutions de métiers.
- Développer les mobilités durables et améliorer leur prise en charge.
- **Renforcer la prévention des risques sanitaires et environnementaux** dans les contrôles.
- **Adapter le travail aux fortes chaleurs et événements climatiques extrêmes**.
- Préserver les compétences et moyens des services forêt, alimentation, santé animale et végétale, environnement.

GARANTIR L'ÉGALITÉ ET PROTÉGER CHACUN

- **Faire progresser l'égalité femmes-hommes** en matière de rémunération, de promotion et de responsabilités.
- Renforcer le signalement, l'écoute et l'accompagnement des victimes.
- Accompagner les agents en situation de handicap ou confrontés à des problèmes de santé.
- **Mieux accompagner les congés maladie et les retours au travail**.
- **Reconnaître la situation des aidants** et des familles monoparentales.
- Améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
- **Renforcer la PSC et la prévoyance**, notamment pour les familles.

DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC ET COMMUNIQUER

- **Exiger des moyens humains et budgétaires** adaptés aux missions du ministère.
- Refuser les suppressions de postes qui fragilisent les équipes et le service rendu.
- Anticiper les réorganisations et associer les agents aux décisions.
- **Promouvoir l'enseignement agricole** et préparer le renouvellement des générations.
- **Communiquer de façon ouverte**, transparente, objective et pédagogique.
- Renforcer les échanges avec les agents de tous les services et opérateurs du MAASA, sur tout le territoire.

DES ENGAGEMENTS CONCRETS. DES COMPTES À RENDRE AUX AGENTS.

CFDT / CSA MINISTÉRIEL

VOS FUTURS REPRÉSENTANTS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Cfdt: Agriculture

01	JAMMES Anne (DDPP 69)
02	PELLERIN Virginie (EPLEFPA Quimper-Bréhoulou)
03	MALGLAIVE Christophe (SG – Adm. centrale)
04	OBERSON Catherine (EPLEFPA Angoulême)
05	JOUMIER Marc (SG – Adm. centrale)
06	BLANCHARD-GUTTON Nicolas (ENVA)
07	WARDE Micheline (DGER)
08	SOARES Noémie (EPLEFPA Digne-Carmejane)
09	MALLET Jean-Philippe (Adm. centrale)
10	MANCINI James (EPLEFPA Var-Agricampus)
11	MOURA Christophe (FAM siège)
12	GIRARD Martine (EPLEFPA La Côte-Saint-André)
13	BARON Flavie (INAO Nantes)
14	LYONS Anaïs (IA Dijon)
15	DIMPRE Annabelle (ASP Hautes-de-France)
16	COFFIN Arnaud (IA Dijon)
17	CORNU Christophe (DDETSPP 24)
18	GUILLAUME Brigitte (DGER)
19	VANDERMEERSCH Isabelle (SG – Adm. centrale)
20	TINACCI Pascale (VetAgroSup Lyon)
21	VERGER Judes (FAM siège)
22	ARMBRUSTER François (EPLEFPA Besançon)
23	JAMIER Véronique (ASP Bretagne)
24	AURIBAUT Sylvie (ONIRIS)
25	BERTOMEU Anne (DRAAF 31)
26	FREY Guillaume (EPLEFPA Var-Agricampus)
27	BOURRET Laurène (DDETSPP 24)
28	GOMEZ Carole (BSA Bordeaux)
29	ALIDJRA Taouse (SG – Adm. centrale)
30	CITRON Xavier (DGER)

LES CHANTIERS ET LES OBJECTIFS SONT VASTES, MAIS LA VOLONTÉ DE CONSTRUIRE ET DE NÉGOCIER N'EST PAS PRÈS DE S'ARRÊTER.

« S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS »

Parce que chaque voix compte, du 3 au 10 décembre 2026 :

VOTEZ CFDT !